MAIRIE
DE
PERRIGNIER

DEPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

165, rue de la Mairie
74550 PERRIGNIER

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2024

1° : Restitution des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE): signature des conventions.

Madame BURGNIARD Céline rappelle à l'assemblée délibérante que Thonon Agglomération est statutairement compétente en « gestion et animation de l'accueil de la petite enfance à travers la micro-crèche du Lyaud et le multi-accueil d'Allinges » depuis sa création en 2027, afin de maintenir la continuité du service, autrefois assurée par la Communauté de Communes des Collines du Léman. Ces deux structures étaient ouvertes à l'ensemble des 25 communes du territoire de l'Agglomération.
Lors du bureau communautaire élargi en date du 12 septembre 2023, il a été décidé de restituer l'animation et la gestion des équipements Petite Enfance et de l'Accueil de Loisirs, pour la rentrée 2024-2025, aux communes ex-collines du Léman (Allinges, Armoy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier) afin d'harmoniser la gestion des EAJE sur l'ensemble du territoire.
Le retour des équipements s'effectuant dans le patrimoine des communes sur lesquels ils sont construits, à savoir Le Lyaud (micro-crèche) et Allinges (crèche).
De ce fait, les structures accueilleront en priorité les enfants des 7 communes ex-collines du Léman, qui garderont le fonctionnement actuel et laisseront la possibilité aux familles, lors des préinscriptions, de choisir l'un ou l'autre structure.
Il est proposé à l'assemblée délibérante de valider cette restitution par le biais de conventions de gestion.
A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette restitution de l'animation et gestion des équipements aux communes ex-collines du Léman, pour la rentrée 2024-2025 et autorise le Maire à signer lesdites conventions de gestion.

2° Questions diverses:

- Débat sur la participation obligatoire des collectivités au financement de la complémentaire santé et prévoyance pour les agents : Mme BURGNIARD Céline a présenté à l'assemblée délibérante le dossier qui devra trouver son aboutissement le 1er janvier 2025 pour la prévoyance et le 1er janvier 2026 pour la complémentaire santé, après sa validation auprès du Comité Technique en octobre 2024. Après échanges avec deux mutuelles, l'entité la plus bénéfique pour les agents a été retenue et son application dans le cadre de la santé et la prévoyance sera mise en place dès le 1er janvier 2025.

- Vide Grenier organisé par l'association du « Sou des Ecoles » le dimanche 16 juin 2024 de 8h00 à 17h00, au Stade de Foot de Perrignier.

- Le 29 septembre 2024, Perrignier accueillera la 36ème Virade de l'Espoir du Chablais. la municipalité et le Comité d'organisation vous invitent à une réunion publique de préparation le mercredi 19 juin 2024 à 19h00 à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux.

- Festi 2000 et le Tiers-Lieu « la ferme Rolland » organisent la « Fête de la musique » le samedi 22 juin 2024 à la Ferme Rolland dès 16h00 et son grand feu de la Saint Jean à 22h00. (buvette et restauration sur place).

- Vote aux élections législatives (1er tour) le dimanche 30 juin 2024 : bureau de vote en Mairie ouvert de 8h00 à 18h00.